

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Séance du 1er juillet 1996

Nombre des
membres
en exercice : 42

Sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Présents : 35 votants :
tous les délégués
sauf : MM. GOETZ J., ZINCK C., WITTMER D., WINLING J.P.,
MEYER C., SCHLOSSER C. et BERNECKER J.P., non représentés

N° 38/1996

Objet : Délégations au bureau

Le Président expose que, compte tenu du rythme des réunions du Conseil Communautaire, il serait utile que le bureau soit habilité à prononcer de façon permanente les attributions de subventions ORAC, de rénovations de façades et d'aides complémentaires de 5 % pour les logements conventionnés dans le cadre de l'OPAH et autorisé à conclure les contrats d'études nécessaires pour l'avancement des projets de zones d'activités communautaires et dont les contenus seront arrêtés lors de la réunion des commissions concernées le 10 juillet 1996.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de donner délégation permanente au bureau pour prononcer :
 - les attributions de subventions ORAC sur proposition du comité de pilotage ORAC
 - les attributions de subventions de rénovations de façades sur avis du CAUE et du maire de la commune concernée
 - les attributions de l'aide complémentaire de 5 % pour les logements conventionnés dans le cadre de l'OPAH sur dossiers acceptés par l'ANAH
- de donner délégation temporaire au bureau pour conclure les contrats d'études nécessaires à l'avancement du projet de zones d'activités communautaires

et autorise le Président à signer tous documents et effectuer toutes démarches s'y rapportant.



Pour extrait conforme
à Woerth le 4 juillet 1996

Bernard LOGEL, Président

